



*Réseau Conseil en développement Territorial*



*EPTB Charente*

Institution interdépartementale pour l'aménagement  
du fleuve Charente et de ses affluents

**ELABORATION D'UN SCHEMA STRATEGIQUE  
DE VALORISATION TOURISTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE  
DU FLEUVE CHARENTE ET DE SES AFFLUENTS**

**PARTIE 7**  
**PREMIERE APPROCHE DES ENJEUX**

***Panorama des stratégies territoriales  
développées à l'échelle  
du bassin versant de la Charente***

-----

***Synthèse : Analyse  
systémique transversale***

***Diagnostic stratégique  
Janvier 2006***

***(Version 1)***

## PARTIE 7

### PREMIERE APPROCHE DES ENJEUX

#### ***Panorama des stratégies territoriales développées à l'échelle du bassin versant de la Charente***

-----

#### ***Synthèse : Analyse systémique transversale***

### Sommaire

<b>1. Panorama des stratégies développées à l'échelle du bassin versant.....</b>	<b>3</b>
1.1. Les stratégies touristiques aux échelles régionale et départementale .....	3
1.1.1 Le Schéma régional du tourisme.....	3
1.1.2 Le Schéma de développement touristique du département de la Charente.....	4
1.2. Les stratégies touristiques infra départementales.....	6
<b>2. Synthèse : analyse systémique transversale.....</b>	<b>14</b>
2.1 Tableaux récapitulatifs Atouts-Faiblesses/Opportunités-Menaces.....	14
Géographie et accessibilité du bassin.....	14
2 Dynamiques démographiques.....	15
Développement économique.....	15
3 Valorisation de l'économie touristique du bassin.....	16
4 Ressource en eaux et environnement.....	18
5 Mise en valeur du patrimoine et des sites.....	18
6 Randonnée pédestre, cyclable ou équestre.....	19
7 Plaisance fluviale et activités nautiques.....	20
2.2 Synthèse : Approche développement durable.....	21
2.1.1 Contexte général.....	21
2.1.2 Organisation des acteurs.....	22
2.1.3 Ressource en eau et Environnement.....	22
2.1.4 Plaisance fluviale et activités nautiques.....	24
2.1.5 Mise en valeur d'itinéraires tourisme et loisirs.....	25

# 1. PANORAMA DES STRATÉGIES DEVELOPPEES À L'ÉCHELLE DU BASSIN VERSANT

## 1.1. Les stratégies touristiques aux échelles régionale et départementale

### 1.1.1 Le Schéma régional du tourisme

La Région Poitou-Charentes s'est dotée d'un Schéma régional du tourisme, adopté à l'unanimité en juin 2005. Ce schéma, valable jusqu'en 2010, est organisé autour de **quatre objectifs** fondamentaux :

- **"Un tourisme solidaire, ouvert à tous"**
- **"Un tourisme respectueux de l'environnement et des paysages"**
- **"Un tourisme respectueux des hommes"**
- **"Un tourisme toute l'année"**

L'esprit dans lequel ces objectifs ont été actés fait ressortir un enjeu de préservation et de diversification des clientèles, dans le cadre d'un tourisme durable *"solidaire, équilibré sur l'ensemble du territoire et toute l'année, en association étroite avec les habitants"*.

Ces préoccupations sont en osmose avec celles des participants rencontrés dans le cadre de l'étude menée sur le bassin versant. Les notions de préservation de l'environnement et d'équilibre entre activités touristiques et activités des résidents, le souci d'un développement plus qualitatif que quantitatif, ont été, en particulier, exprimés de manière très nette.

Les grandes lignes du constat dressé par la Région font par ailleurs ressortir l'importance du patrimoine culturel et naturel et du poids significatif du tourisme dans l'économie régionale. A cet égard, il est important de noter le souci de la Région de faire totalement converger les objectifs de ce **Schéma régional du tourisme** (SRT) avec ceux du **Schéma régional de développement économique** (SRDE). Les deux schémas convergent dans les fiches actions du tourisme *"vers un développement économique respectueux des peuples et paysages"*.

Le diagnostic régional identifie ainsi quelques points saillants sur lesquels l'effort de la Collectivité est appelé à se concentrer :

- Protection des espaces naturels fragilisés, en particulier sur le littoral et dans les zones de marais ;
- Encouragement au départ en vacances ;
- Pérennisation des emplois précaires et amélioration des conditions d'accueil et de salariat des travailleurs saisonniers ;
- Requalification de l'offre d'hébergements, spécifiquement en direction des petites et très petites entreprises, dans les secteurs de l'hôtellerie rurale, de l'hôtellerie de plein air "de l'intérieur" et des centres familiaux de vacances ;
- Amélioration de la cohabitation entre touristes et habitants.

Parmi ces thèmes, quelques-uns, nous semble-t-il, méritent une attention particulière, eu égard aux spécificités du bassin versant.

La préoccupation liée au développement d'un tourisme durable conduit en effet la Région à rechercher **un rééquilibrage littoral / intérieur, envisagé à travers la valorisation des vallées**.

Ce point est, évidemment, extrêmement important pour le bassin versant dans la mesure où la Région considère que *"les vallées offrent une réelle opportunité de rééquilibrer les flux touristiques entre le littoral et l'intérieur, parce que ce sont des itinéraires naturels de découverte, qu'elles irriguent l'ensemble du territoire régional, qu'elles sont jalonnées de véritables joyaux patrimoniaux, et qu'elles sont chargées d'histoire témoignant du passé étonnamment riche de la région"*.

L'accent est mis, à cet égard, sur la **valorisation des activités de pleine nature liées à l'eau** et, concomitamment, sur **l'élaboration de plans de reconquête et de valorisation des berges des fleuves et rivières**.

La démarche de schéma stratégique de valorisation touristique et environnementale du fleuve Charente et de ses affluents entre donc en correspondance avec la stratégie régionale et ouvre des perspectives de coordination manifestes.

Un autre point nous paraît mériter d'être souligné, compte tenu des éléments qui ressortent de notre diagnostic. La **prise en compte de l'environnement** est un axe central d'intervention (par exemple à travers le plan de reconquête des paysages et des vallées, l'action "SOS pour l'eau"... ) retenu par la Région. Il est, de même, **au cœur des enjeux mis en évidence sur le bassin versant**.

Par ailleurs, le Schéma insiste, dans la perspective du développement d'un tourisme de quatre saisons, sur la mise en place **d'offres désaisonnalisées et l'émergence de filières d'excellence**. Sous l'angle d'une approche en termes de compétitivité et d'attractivité du bassin versant (incontournable au regard des grandes échéances DCE, contrats Etat Régions et DOCUP), cette logique apparaît comme une opportunité à saisir par les territoires du bassin, pour au moins deux raisons : l'offre touristique actuelle est encore relativement sous valorisée (comme en témoignent les comparaisons de performances économiques avec d'autres destinations) et les acteurs sont fortement demandeurs de **coordination et d'actions en réseau**, ne pouvant se concevoir que par rapport à une **logique collective de structuration de l'offre**.

En conclusion, on peut noter que **la stratégie régionale en matière touristique légitime pleinement la démarche d'élaboration d'un schéma collectif à l'échelle valléenne du bassin versant de la Charente**. C'est à ce niveau en effet que se rencontrent les enjeux actuels de développement économique et de préservation des activités et des milieux. C'est à ce niveau également, qu'il apparaît le plus pertinent de mener des actions concertées de gestion et de valorisation des ressources.

### 1.1.2 Le Schéma de développement touristique du département de la Charente

Ce Schéma a été présenté dans ses grandes lignes fin mai 2005. En conformité avec les enjeux stratégiques issus de l'état des lieux (organisation de l'amont et de l'aval de la production touristique, amélioration de l'efficacité des équipements et infrastructures touristiques et de loisirs, diversification de l'offre pour conquérir de nouveaux marchés), **cinq principes ont guidé les choix stratégiques de la Collectivité** :

- **"Faire du tourisme l'une des priorités de la politique économique du département"**.
- **"Coordonner les actions des acteurs publics et privés"**
- **"Associer les professionnels"**
- **"Développer les nuitées touristiques en améliorant la qualité de l'offre"**
- **"Prendre en compte les retombées induites des hébergements non marchands"**.

Ces choix ont conduit le Département et le CDT à se fixer **des objectifs économiques ambitieux** :

- Accroître de 30 % les retombées économiques et sociales du tourisme à l'horizon 2010.
- Gagner 10 rangs en termes de parts de marché au niveau national et augmenter le volume des nuitées de 20 %
- Créer des produits concurrentiels et adaptés aux attentes des clientèles

Outil opérationnel, ce schéma départemental comportent 21 fiches-actions déclinant les **cinq axes stratégiques** suivants :

- Axe 1 : "Améliorer l'organisation du tourisme départemental par une mutualisation et une synergie des moyens"
- Axe 2 : "Des projets structurants pour la Charente"
- Axe 3 : "Mettre en scène, "théâtraliser" le département"
- Axe 4 : "Affirmer la Charente comme une destination de pleine nature"
- Axe 5 : "Professionnaliser les acteurs par une politique de "Qualité" et de formation"

Sans rentrer dans le détail des actions opérationnelles que décline ce Schéma départemental et son programme d'actions, il nous semble important de souligner ici la totale **adéquation de ces cinq axes avec la stratégie et les objectifs du Schéma régional** succinctement exposés au point précédent.

S'agissant de la problématique du bassin versant et dans l'optique d'un schéma directeur de valorisation touristique et environnementale du fleuve Charente et de ses affluents, on observe également une grande **convergence avec la démarche engagée par l'EPTB Charente**.

**La préoccupation liée au développement d'un tourisme économiquement durable, mettant au cœur du "fond de commerce" du département, le fleuve, ses richesses patrimoniale et les potentiels économiques qu'il représente, structure le contenu opérationnel du Schéma** avec des actions d'ores et déjà identifiées s'agissant :

- Du développement de la thématique de l'eau sous toutes ses formes : les rivières (pêche, transport du bois par voie d'eau, activités nautiques...) le tourisme fluvial. Cf. les actions liées à l'axe stratégique n°2.
- De la valorisation des paysages et de la découverte des espaces naturels ou des aménagements liés aux activités d'itinérance et de randonnée (pédestre, VTT...). Cf en particulier les actions de l'axe n°3
- De la valorisation du patrimoine bâti, de l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement dans le cadre de l'affirmation du département comme destination de pleine nature. Cf les actions de l'axe n°4.

Outre ce Schéma départemental, il faut noter aussi **le souci du CDT de réfléchir au positionnement de la destination**. Un audit identitaire a ainsi été réalisé en 2004 avec pour objectif de faire émerger **les valeurs caractéristiques de la Charente**. Le souci est bien évidemment de chercher à mieux démarquer la destination et de lui trouver un positionnement touristique propre. Ce travail nous semble fondamental par rapport à la réflexion bassin versant : cf nos observations sur l'enjeu que constitue la clarification de cette identité.

## 1.2. Les stratégies touristiques infra départementales

---

Le tableau ci-après dresse un panorama non exhaustif des stratégies territoriales à l'œuvre sur le bassin versant de la Charente. L'échelon pertinent retenu est celui des treize **Zones d'Etude des Phénomènes Touristiques** (ZEPT) telles que considérées par le Comité Régional du Tourisme. Ces zones correspondent, de manière assez exacte, aux territoires de projets inclus, pour partie ou en totalité, dans le périmètre du bassin versant :

- Rochefortais
- Vals de Saintonge
- Saintonge Romane
- Ouest Charente, Cognaçais
- Sud Charente
- Entre Touvre et Charente
- Charente Limousine
- Horte et Tardoire
- Aunis
- Civraisien
- Mellois
- Ruffécois
- Zone d'Angoulême
- Partie Haute-Vienne et Dordogne du bassin : Nontronnais, Pays de la Météorite

**L'analyse présentée a consisté à extraire des différents schémas de développement mis en œuvre, les données de références susceptibles de refléter :**

- **Les projets touristiques portés par les territoires**, en fonction de leur caractère structurant et / ou fédérateur.
- **Les stratégies des acteurs** : politiques et schémas de développement, positionnement par rapport à une logique de bassin versant.
- **Les enjeux en terme de transversalité des approches et d'organisation des acteurs** par rapport aux complémentarités souhaitables pour le développement du tourisme autour du fleuve et de ses affluents.

Il convient de préciser que nous nous sommes intéressés *exclusivement* aux aspects touristiques des schémas et plans d'actions envisagés. Les projets, par ailleurs, n'ont été mentionnés que lorsqu'ils apparaissaient exclusivement dans la stratégie affichée par le territoire. Les informations proviennent des entretiens conduits auprès des responsables locaux et/ou des documents mis à disposition.

Territoire	Sites majeurs	Thèmes de positionnement et axes stratégiques	Positionnement par rapport au bassin versant
<b>Rochefortais</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ile d'Aix</li> <li>• Presqu'île de Fouras</li> <li>• Port des Barques et Ile Madame</li> <li>• Pôles nature (station de lagunage, Marais d'Yves, réserve naturelle de Moëze)</li> <li>• Musées de Rochefort (y compris Centre International de la Mer)</li> <li>• Patrimoine bâti de la ville de Rochefort (ville d'art et d'histoire)</li> <li>• Chantier de l'Hermione</li> <li>• Brouage (labellisation Grand Site de France)</li> <li>• Quatre sites Natura 2000</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nature : préservation des marais et des milieux humides, organisation de l'accessibilité, développement de l'attractivité des sites</li> <li>• Plaisance : développement du tourisme nautique, sous l'angle de la maîtrise de la fréquentation, de sa diffusion vers l'intérieur et de l'amélioration des services aux usagers (schéma directeur de la plaisance dans l'estuaire de la Charente)</li> <li>• Renforcement de l'attractivité et de la notoriété du Pays à travers la valorisation du patrimoine culturel et architectural : stratégie d'excellence, de portée nationale voire internationale (inscription patrimoine mondial Unesco, Hermione...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La dynamique engagée est marquée par une ambition légitime. Compte tenu de la valeur patrimoniale des sites, naturels ou patrimoniaux, le territoire dispose de marges de développement manifestes.</li> <li>• Sa logique cependant est plus maritime et littorale que fluviale, même si les interactions entre la Charente et les marais, par exemple, sont fortes.</li> <li>• Par conséquent, une approche sous l'angle « destination vallée de la Charente » a plus intérêt à aller vers Rochefort que l'inverse.</li> </ul>

Territoire	Sites majeurs	Thèmes de positionnement et axes stratégiques	Positionnement par rapport au bassin versant
<b>Vals de Saintonge</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• St-Savinien-sur-Charente</li> <li>• Taillebourg</li> <li>• Dampierre-sur-Boutonne (Asinerie et Château)</li> <li>• Aulnay-de-Saintonge</li> <li>• St-Jean-d'Angély (patrimoine mondial chemins St-Jacques)</li> <li>• Centre Atlantys</li> <li>• Centre d'interprétation du marais de Grenouille</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valorisation du patrimoine bâti rural : préservation, restauration, valorisation touristique.</li> <li>• Nombreuses zones d'importance communautaire liées à l'eau</li> <li>• Sites patrimoniaux remarquables : St-Jean-d'Angély et St-Pierre-d'Aulnay</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avec un territoire vaste, relativement morcelé au plan de son organisation territoriale, assez riche en patrimoine architectural et en sites naturels, tout en étant peu doté en sites à forte capacité d'attraction, le Val de Saintonge est confronté à une difficulté de positionnement.</li> <li>• Territoire « sous influence », terre de passage, il bénéficie d'un cadre de vie remarquable et d'une grande accessibilité. Sa vocation naturelle paraît être plus tournée vers l'accueil de populations urbaines</li> </ul>

Territoire	Sites majeurs	Thèmes de positionnement et axes stratégiques	Positionnement par rapport au bassin versant
<b>Saintonge romane</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Saintes, ville d'art et d'histoire</li> <li>• 14 sites inscrits ou classés, dont 2 classés au patrimoine mondial (St Eutrope et orgues de la cathédrale St-Pierre)</li> <li>• Domaine du Chaillaud à St-André-de-Lidon</li> <li>• Château de la Roche Courbon à St-Prochaire</li> <li>• Paléosite</li> <li>• Pôle pierre de Crazannes</li> <li>• Pôle céramique à la Chapelle des Pots</li> <li>• Eglises romanes</li> <li>• Moulin de la Baine à Chaniers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valorisation du patrimoine naturel et historique</li> <li>• Développement du tourisme fluvial (projet halte nautique de Port Larouselle)</li> <li>• Rénovation des quais de Saintes</li> <li>• Projet de Maison de l'environnement à Saintes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Saintonge romane est un territoire disposant d'une bonne capacité d'attraction : à la fois arrière pays littoral, bénéficiant de la dynamique touristique et démographique générée par Rochefort et La Rochelle, et zone de grand intérêt patrimonial, sur les thématiques gallo-romaine et romane.</li> <li>• Le positionnement du territoire, d'un point de vue touristique, est intimement lié à celui de Saintes.</li> <li>• Très lié à une logique de découverte itinérante du patrimoine bâti, il suppose des dispositifs de mise en réseau et de médiation culturelle. Certains de ces dispositifs sont déjà mis en œuvre, notamment par le CDT (Sitalia, circuit des églises romanes...)</li> </ul>

Territoire	Sites majeurs	Thèmes de positionnement et axes stratégiques	Positionnement par rapport au bassin versant
<b>Ouest Charente Cognaçais</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maisons de négoce</li> <li>• Cognac</li> <li>• Fleuve Charente</li> <li>• Sites naturels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet d'aménagement des îles</li> <li>• Projet de circuit passion (vélo, rando...)</li> <li>• Politique de valorisation des abords du fleuve menée par le Conseil Général depuis 1977.</li> <li>• Programme engagé par le Pays dès 1986 pour faciliter l'accostage des pénichettes et la découverte des abords du fleuve (informations de proximité, signalisation...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La partie navigable du fleuve Charente située dans le pays, est la plus attractive du linéaire pour la plaisance.</li> <li>• Cette attractivité est renforcée par la forte notoriété du vignoble et l'itinérance « évidente » qu'il suscite (Cf. Les étapes du Cognac).</li> <li>• Derrière ces deux points forts, l'aspect sauvage et naturel du fleuve (6 sites d'intérêt communautaire sur le territoire), peut receler des potentiels de développement encore assez peu explorés.</li> <li>• La cohabitation de nombreuses activités sur le fleuve, encouragée par ses divers attraits, suscite toutefois des risques élevés de conflits d'usage, accentués par de réels problèmes de qualité de l'eau.</li> <li>• L'enjeu, sur cette zone, est, très clairement, d'organiser la fréquentation et l'usage de la voie d'eau et de ses abords, dans une logique qualitative.</li> </ul>

Territoire	Sites majeurs	Thèmes de positionnement et axes stratégiques	Positionnement par rapport au bassin versant
<b>Sud Charente</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Thermes gallo romains de Chassenon</li> <li>• Barbezieux</li> <li>• Maine Giraud</li> <li>• Eglises romanes</li> <li>• Moulins</li> <li>• Grand nombre de sites naturels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme Leader : élaboration d'un schéma de mise en valeur du patrimoine naturel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seule la partie nord du Pays relève du bassin versant.</li> <li>• Le positionnement du territoire est orienté vers les activités de pleine nature, le sport et la découverte des sites naturels.</li> <li>• Son attractivité touristique semble limitée.</li> </ul>

Territoire	Sites majeurs	Thèmes de positionnement et axes stratégiques	Positionnement par rapport au bassin versant
<b>Entre Touvre et Charente</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Patrimoine bâti et naturel à notoriété limitée, tout en étant assez dense et, pour une bonne part, en lien avec le Fleuve :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- château de Balzac</li> <li>- ponts de Marsac,</li> <li>- moulin de Vindelle,</li> <li>- chapelets d'îles,</li> <li>- édifices religieux,</li> <li>- lavoirs, fontaines...</li> <li>- forêt de la Braconne...</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'axe 2 de la stratégie de développement du territoire prévoit explicitement l'identification et la valorisation des sites et des patrimoines en lien avec le développement des images clefs (l'eau et la forêt) et la valorisation des rives et des itinéraires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Territoire urbain, attractif et dynamique à proximité immédiate d'Angoulême.</li> <li>Territoire qui devrait être traversé à l'horizon 2012 par la LGV.</li> <li>Attractivité touristique limitée. Territoire en revanche adéquat pour accueillir de nouveaux « rurbains ».</li> </ul>

Territoire	Sites majeurs	Thèmes de positionnement et axes stratégiques	Positionnement par rapport au bassin versant
<b>Charente limousine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cité médiévale de Confolens</li> <li>Château de St-Germain-de-Confolens</li> <li>Thermes gallo romains de Chassenon</li> <li>Lacs de Mas Chaban et Lavaud</li> <li>Village de la Guerlie...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fort positionnement touristique, principal levier de diversification économique et de revitalisation du territoire : rapprochement avec le Pays de la Météorite en Haute-Vienne, constitution d'un pôle touristique majeur sur la zone des lacs, mise en réseau de sites médiévaux...</li> <li>Le territoire dispose par ailleurs d'espaces naturels intimement liés au fleuve et ses affluents.</li> <li>Territoire attiré par la destination Périgord-Limousin (PNR en particulier).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Territoire au cœur des principaux axes reliant le sud de l'Arc atlantique et les flux centre Europe atlantique, mais, en même temps dans une situation d'enclavement relatif, avec une fragilité démographique structurelle.</li> <li>Attractivité touristique réelle autant pour des clientèles en séjours que pour des clientèles urbaines de proximité.</li> <li>Pôle touristique en phase de dynamisation active sur Mas Chaban et Lavaud : zone de loisirs nautiques et de plein air, projet d'hébergement structurant...</li> </ul>

Territoire	Sites majeurs	Thèmes de positionnement et axes stratégiques	Positionnement par rapport au bassin versant
<b>Horte et Tardoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peu de sites à considérer comme majeurs : Château de la Rochefoucauld (20.000 visiteurs), Villebois Lavalette (2.000), centre départemental de plein air du Chambon...</li> <li>• Des richesses naturelles significatives, une densité assez importante de sites patrimoniaux classés ou inscrits.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le positionnement touristique du territoire est forcément en prise avec l'attractivité forte du Périgord Vert voisin (avec un travail de partenariat destiné à obtenir le « label Périgord »).</li> <li>• Il est axé sur les loisirs de pleine nature : centre départemental de plein air du Chambon, 430 Km de sentiers pédestres, 220 Km de circuits VTT balisés, spéléologie (« fosse mobile » en forêt de Braconne).</li> <li>• Ces quelques atouts ne suffisent cependant pas à en faire une destination touristique : faible notoriété et positionnement périphérique (bord de Périgord, bord d'agglomération d'Angoulême...), insuffisance de sites emblématiques...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Territoire soumis à la notoriété et l'attractivité du Périgord Vert, avec une opposition démographique entre l'ouest (plus jeune, en connexion avec l'agglomération d'Angoulême) et l'est (plus âgé, en déclin).</li> </ul>

Territoire	Sites majeurs	Thèmes de positionnement et axes stratégiques	Positionnement par rapport au bassin versant
<b>Aunis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surgères, Marans Aigrefeuille...</li> <li>• Importance considérable de la mytiliculture.</li> <li>• Caractère exceptionnel des espaces naturels : réserve naturelle dans la Baie de l'Aiguillon, marais de Rochefort, marais poitevin, pierrières du Thouy...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan de valorisation des activités nautiques, comportant trois volets : développement de l'activité des bases nautiques, valorisation des sports nautiques de haut niveau, développement de pratiques sportives sur le littoral et les cours d'eau.</li> <li>• Plusieurs projets liés à l'eau : cité de l'argile à la Grève-sur-Mignon (avec, selon nos informations, des difficultés de mise en œuvre), mise en valeur des maisons éclusières et des moulins, Pôle de découverte de la mytiliculture à Charron, Maison du Tourisme à la Laigne, Itinéraires Véloroute-Voie verte.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seule la frange sud du territoire est incluse dans le bassin versant.</li> <li>• Le territoire, véritable zone interstitielle entre milieu rural et milieu urbain, Sèvre niortaise et Charente, littoral et intérieur, arrière pays Rochelais et Rochefortais, est plus attiré par La Rochelle et le marais poitevin que par le bassin de la Charente.</li> </ul>

Territoire	Sites majeurs	Thèmes de positionnement et axes stratégiques	Positionnement par rapport au bassin versant
<b>Civraisien</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la partie concernée par le bassin versant de la Charente, nous n'identifions pas de site touristique majeur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Malgré l'affirmation dans la charte d'un objectif de développement touristique, il sera très difficile pour cette zone de se positionner sur un marché, extrêmement concurrentiel : extrême faiblesse quantitative de l'offre d'hébergement, pas de site à forte notoriété...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comme la charte du Pays le souligne, le territoire connaît un développement à « deux vitesses » : la partie nord est soumise à l'attraction périurbaine de Poitiers, tandis que la partie sud est éloignée de tout pôle urbain dominant.</li> <li>C'est ce sud qui est traversé par la Charente, avec une densité démographique faible (&lt; 30 hb / Km<sup>2</sup>) et une activité économique dominée par l'agriculture.</li> </ul>

Territoire	Sites majeurs	Thèmes de positionnement et axes stratégiques	Positionnement par rapport au bassin versant
<b>Mellois</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Melle</li> <li>Mines d'argent des rois francs (17 000 visiteurs), Zoorama de la forêt de Chizé (45 000 visiteurs)...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un territoire déjà nettement positionné dans le tourisme avec quelques sites forts et une capacité d'hébergement significative.</li> <li>Objet d'un programme de Pays d'Art et d'Histoire et Pôle d'Economie du Patrimoine, le Pays Mellois privilégie une approche en termes de cadre de vie.</li> <li>Le contrat de pays et le programme Leader + ne font explicitement du tourisme une priorité de développement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Pays Mellois est plus tourné vers Poitiers et Niort que vers le bassin de la Charente.</li> <li>Toutefois, dans sa partie sud, quelques sites majeurs sur la Boutonne peuvent représenter un objectif d'itinérance sur cette vallée.</li> </ul>

Territoire	Sites majeurs	Thèmes de positionnement et axes stratégiques	Positionnement par rapport au bassin versant
<p><b>Nontronnais</b> (Val de Dronne et Parc Naturel Régional Périgord Limousin)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nontron : pôle métiers d'art et coutellerie</li> <li>• Rochechouart : musée de la météorite, château, musée d'art moderne</li> <li>• Le territoire dispose d'une grande variété de sites (en particulier des sites naturels et patrimoniaux) mais la plupart ont une notoriété encore faible et une attractivité à développer.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un territoire positionné d'abord par rapport à l'image « Périgord ».</li> <li>• Un positionnement marketing orienté vers les marchés du tourisme vert sous l'angle de la nature au sens large.</li> <li>• Une stratégie axée sur les thèmes suivants : forêt, loisirs de pleine nature (randonnée), gastronomie, patrimoine et métiers d'art (avec un Pôle d'Economie du Patrimoine).</li> <li>• Le positionnement lié à l'eau est affirmé dans trois directions : la pêche, le canoë kayak (mais pour lequel la Dronne est essentiellement mise en avant) et la baignade et le nautisme.</li> <li>• Sur ce dernier point, les lacs de Haute Charente apparaissent clairement comme un pôle touristique sur lequel s'appuie le PNR Périgord Limousin. Une convention a d'ailleurs été signée en ce sens.</li> <li>• L'enjeu majeur du Nontronnais et, plus largement, des territoires de projet dans lesquels il s'inscrit, est d'émerger en tant que destination touristique « nature », alors même qu'il est éloigné des grands centres urbains, peu connu, et en concurrence directe avec de nombreux territoires proches.</li> <li>• Cet enjeu est d'autant plus vif que la déprise agricole et industrielle est marquée et que les voies de diversification de l'économie locale sont très peu nombreuses.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le territoire Nontronnais, du côté de la Charente recouvre une réalité multiple puisqu'il appartient à trois territoires de projets : le Pays Périgord Vert (Tout l'ouest et le nord de la Dordogne), le Parc Naturel Régional Périgord Limousin, à cheval sur l'Aquitaine et le Limousin, la Dordogne et la Haute-Vienne, et le Val de Dronne, plus restreint (Ribéracois et Nontronnais proprement dit).</li> <li>• Ce vaste ensemble appartient au bassin versant de la Charente dans sa partie Nord Ouest, soit une partie du Nontronnais et le pays de la Météorite (Rochechouart).</li> <li>• De manière générale le positionnement touristique de cette zone n'est pas construit en référence au fleuve Charente.</li> <li>• En revanche, le pôle des lacs de Haute Charente joue un rôle attractif très complémentaire par rapport aux orientations du PNR Périgord Limousin.</li> <li>• Il y a donc aujourd'hui un intérêt objectif du Nontronnais à attirer les lacs de Haute Charente (donc à construire un partenariat avec le Syndicat Mixte et non avec le bassin versant) et un intérêt objectifs des lacs à bénéficier de la notoriété Périgord-Limousin.</li> </ul>

## 2. SYNTHÈSE : ANALYSE SYSTEMIQUE TRANSVERSALE

### 2.1 Tableaux récapitulatifs Atouts-Faiblesses/Opportunités-Menaces

#### Géographie et accessibilité du bassin

ATOUS	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un bassin au Centre Ouest de la France et au cœur de l'Arc Atlantique Européen et de sa dynamique de développement</li> <li>▪ L'armature urbaine sans domination d'une métropole de grande taille et de ses effets négatifs sur l'environnement</li> <li>▪ Le bon équilibre villes-campagnes</li> <li>▪ La structuration en territoires de projets</li> <li>▪ Une taille "gérable" pour la consolidation de solidarités amont aval / les enjeux d'une gestion équilibrée, multipartenariale et globale de la ressource en eaux</li> <li>▪ Le bon drainage par des infrastructures de communication d'importance européenne</li> <li>▪ Les temps d'accès aux échangeurs autoroutiers et gares TGV</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'opposition entre l'identité maritime de l'ouest du bassin et son identité intérieure (prégnance de l'atlantisme du bassin)</li> <li>▪ Les difficultés à faire émerger une "identité" propre au bassin et à sa vallée majeure</li> <li>▪ Le développement insuffisant des liaisons transversales est-ouest</li> <li>▪ L'enclavement intérieur de certains espaces</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La montée des solidarités / enjeux environnementaux et ressource en eaux</li> <li>▪ La reconnaissance progressive des approches "gestion intégrée d'un bassin versant" dans les démarches territoriales</li> <li>▪ La place que prennent les objectifs de valorisation touristique de l'arrière littoral dans les stratégies de développement propres aux territoires littoraux</li> <li>▪ Les perspectives de désenclavement. A terme, l'un des bassins versants de dimension régionale les plus accessibles</li> <li>▪ L'intensification de la mobilité pour la consommation des loisirs de proximité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Hydrographiquement un bassin bien individualisé, mais une "identité" éclatée : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Opposition Charente / Charente Maritime</li> <li>- Image limousine du haut bassin</li> <li>- Image Périgord flatteuse débordant sur le Sud du bassin</li> <li>- Attractivité de l'image "marais vendéen" sur le pays d'Aunis et le Mellois</li> </ul> </li> <li>▪ Les risques d'effet tunnel des nouvelles infrastructures de communication si l'attractivité de l'axe vallée de Charente, se dégrade</li> <li>▪ Les conséquences d'une pression foncière accrue dans les vallées et le long des axes de communication</li> </ul>

## Dynamiques démographiques

ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des espaces de peuplement qui s'affirment sur La frange littorale -arrière littorale et sur l'axe vallée de la Charente</li> <li>▪ Des soldes migratoires positifs sur toute la partie ouest du bassin</li> <li>▪ L'arrivée d'actifs et de populations retraitées demandeurs d'activités de loisirs sous toutes leurs formes (pas seulement d'activités balnéaires)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Déclin de l'axe de peuplement de la vallée de la Charente dans sa partie Charente notamment</li> <li>▪ Stagnation démographique de l'aire urbaine d'Angoulême</li> <li>▪ Poursuite des processus de fragilisation des zones les plus rurales du haut bassin et de sa frange sud est notamment</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'attention portée à la valorisation et la préservation du cadre de vie dans les espaces les plus ruraux pouvant favoriser l'intensification de la mobilité (relations domicile travail) et compenser le déclin démographique</li> <li>▪ Face au risque de poursuite du processus de fragilisation des espaces les plus ruraux, l'avancement de la coopération intercommunale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La vallée de la Charente, ancien axe de peuplement devenu le maillon faible du système urbain maillant le bassin</li> <li>▪ L'extension périurbaine et ses conséquences sur la fragilisation des grands ensembles paysagers du bassin : zone littorales (marais et terre hautes), plaines vallonnées et boisées de Saintonge, Terres viticoles de la partie centrale du bassin</li> </ul>

## Développement économique

ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Système productif très diversifié</li> <li>▪ Affermissement de l'économie des deux départements autour de quelques pôles d'excellence</li> <li>▪ Complémentarité des orientations économiques des bassins de vie</li> <li>▪ Relative faiblesse des risques industriels de pollution</li> <li>▪ Activités industrielles relativement bien réparties sur le bassin versant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Caractère structurel des conflits d'usage et de partage de la ressource en eaux</li> <li>▪ Nombre de secteurs économiques confrontés à leurs mutations</li> <li>▪ Nombre de secteurs dépendants pour partie importante de la ressource en eaux, de sa qualité et de ses niveaux de débit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prise de conscience de la nécessité absolue de rééquilibrer le bilan consommation / ressources</li> <li>▪ Dividendes à venir des pôles d'excellence technologiques</li> <li>▪ Dividendes à venir du développement de l'économie résidentielle</li> <li>▪ Accessibilité en voie d'amélioration pour toute la partie Est du bassin</li> <li>▪ Arrivée de nouveaux actifs demandeurs d'activités de loisirs sous toutes leurs formes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développements non facilement maîtrisables des besoins d'irrigation</li> <li>▪ Poursuite de la déprise agricole</li> <li>▪ Evolutions climatiques et question d'une hiérarchisation des différents usages de l'eau</li> <li>▪ Permanence des conflits d'usage</li> </ul>

## ■ Valorisation de l'économie touristique du bassin

ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Notoriété touristique de la Charente Maritime</li> <li>▪ Globalement, le poids économique du tourisme et des loisirs</li> <li>▪ Image picto charentaise en adéquation avec les valeurs liées aux fleuves et à ses affluents</li> <li>▪ Importance du bassin de fréquentation en clientèles touristiques pour les séjours balnéaires (à capter et à fidéliser pour l'arrière bassin)</li> <li>▪ Le Val de Charente, dorsale de développement pour le bassin versant</li> <li>▪ Diversité des hébergements sur l'Ouest du bassin et proportion élevée de résidences secondaires dans les vallées</li> <li>▪ Potentiellement, l'ensemble des filières du tourisme de découverte patrimoniale et d'itinérance, pratiques ludiques ou sportives de pleine nature ; des offres relativement diversifiées, globalement bien réparties</li> <li>▪ Des signes de renouvellement et de structuration de l'offre : valorisation des pôles et axes vallées, accompagnement des stratégies locales des pays les plus ruraux, professionnalisation des acteurs, développement d'offres thématiques...</li> <li>• Potentiellement, une offre adaptée à un</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sous valorisation économique des potentialités du bassin intérieur</li> <li>▪ Hors franges littorales, Cognac, Angoulême : faiblesse du nombre de pôles touristiques, grands équipements, sites phares à forte notoriété</li> <li>▪ Déficit notoriété et image Charente / autres grandes vallées : un contenu d'offres un peu «court»</li> <li>▪ Hors Mas Chaband et Lavaud, peu de plans d'eau</li> <li>▪ Offre hébergements marchands faible sur partie Charente ; hôtellerie concentrée sur sites urbains ; majorité des offres en bas et moyen de gamme</li> <li>▪ Locations saisonnières, hébergements plein air, villages vacances essentiellement sur Charente Maritime</li> <li>▪ Des capacités d'accueil et des types d'hébergement moins adaptés à un tourisme d'intérieur et d'itinérance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La place que prennent les objectifs de valorisation du fleuve dans les stratégies de développement des territoires les plus littoraux</li> <li>• Le souci d'un rééquilibrage littoral / intérieur : objectif de valorisation des vallées, de rééquilibrage des flux</li> <li>• Les projets des pôles : Rochefort, Angoulême (pôle touristique fluvial), Lacs Haute Charente, Domaine d'Echoisy, schémas itinérance...</li> <li>• La montée en puissance des destinations vallées</li> <li>• Le SRDE Poitou Charente : eau-environnement et tourisme intégrés en tant que vecteurs d'attractivité, d'aménagement du territoire et de compétitivité économique de la région</li> <li>• Le Schéma régional du tourisme, le Schéma du CDT Charente</li> <li>• Les dispositifs contractuels et politiques territoriales de l'après 2007 / leurs enjeux thématiques : Compétitivité économique. et attractivité des territoires ; Préservation de l'environnement et prévention des risques ; Développement de l'économie rurale et amélioration de la qualité de vie en milieu rural</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour la partie Charente notamment, les handicaps structurels d'une région "de transition" et "de passage", bénéficiant d'atouts, mais dans un contexte concurrentiel exacerbé</li> <li>• Pour tout le bassin versant, hors sa frange littoral et d'arrière littoral, les difficultés pour faire émerger une offre propre à un tourisme d'itinérance et de découverte</li> <li>• La concurrence des destinations vallées</li> <li>• Persistance d'une identité "Charente" éclatée / difficultés pour construire un positionnement de destination</li> <li>• Attention grandissante aux écolabels / contexte de concurrence territoriale exacerbée de l'économie touristique et de loisirs</li> </ul>

tourisme de quatre saisons			
-------------------------------	--	--	--

## Ressource en eaux et environnement

ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Entité à taille humaine propice au développement d'activités de proximité et reposant sur un socle identitaire partagé</li> <li>▪ Un milieu riche et diversifié</li> <li>▪ Une image spécifique caractérisée par la notion de qualité</li> <li>▪ Des points forts touristiques liés à l'environnement et à l'eau</li> <li>▪ Existence d'un EPTB susceptible de mettre en œuvre un projet de gestion intégrée du territoire</li> <li>▪ Le Fleuve est un axe de coopération</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Grande vulnérabilité aux périodes de sécheresse</li> <li>▪ Absence de gestion intégrée et lisibilité insuffisante de l'action collective</li> <li>▪ Absence d'identité forte et unitaire</li> <li>▪ Sensibilité du milieu</li> <li>▪ Dimension privative des berges très importante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'environnement relativement préservé du fleuve comme atout majeur de développement pour l'intérieur de la région</li> <li>▪ Renforcement de l'utilisation du fleuve comme axe de coopération</li> <li>▪ Transfert du Domaine Public Fluvial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faiblesse chronique des débits d'étiage</li> <li>▪ Persistance de la mauvaise qualité relative des eaux : dégradation de l'image du bassin</li> <li>▪ Trois sources de conflit d'usage : faiblesse des étiages, multiplication des utilisateurs, caractère privatif de berges</li> <li>▪ Faiblesse de l'anticipation en matière de protection des espaces et des espèces (risque de perte de potentiel biologique), prise de conscience insuffisante des questions environnementales</li> </ul>

## Mise en valeur du patrimoine et des sites

ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Diversité et qualité des richesses patrimoniales liées au fleuve et ses affluents</li> <li>▪ Offre d'itinérance relativement bien répartie au sein d'espaces souvent « très naturels »</li> <li>▪ Le fleuve comme fil conducteur identitaire, initiatives de remise en mémoire</li> <li>▪ Une offre adaptée à des pratiques toute l'année : touristiques ou de loisirs de proximité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Peu de pôles touristiques, peu de grands équipements et de sites phares.</li> <li>▪ Manque de cohérence dans la valorisation des richesses patrimoniales</li> <li>▪ Difficulté à faire émerger une identité « bassin »</li> <li>▪ Difficulté à valoriser les synergies entre nautisme, baignade et itinérance terrestre de découverte patrimoniale</li> <li>▪ Positionnement dual « amont – aval »</li> <li>▪ Manque de lieux de valorisation du Fleuve en tant que tel</li> <li>▪ Enclavement de l'intérieur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Environnement relativement préservé avec une thématique nature à développer</li> <li>▪ Pratiques de réseautage à prolonger</li> <li>▪ Aménagement des itinéraires cyclables et de randonnée le long du fleuve</li> <li>▪ Pression démographique qui encourage une valorisation du cadre de vie lié au fleuve</li> <li>▪ Actions fédératrices susceptibles d'avoir des effets de leviers</li> <li>▪ Complémentarité filières maritime – fluvial – « bayous » haute vallée – Lacs de Haute Charente</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Affaiblissement de la ressource en eau</li> <li>▪ Risques de dégradation de l'environnement</li> <li>▪ Développement anarchique de projets / Absence de synergie entre territoires</li> <li>▪ Emergence de projets surdimensionnés</li> <li>▪ Concurrence d'autres destinations en phase de structuration</li> <li>▪ Conflits potentiels entre résidents anciens et nouveaux habitants, en l'absence de construction identitaire commune</li> </ul>

## 🕒 Randonnée pédestre, cyclable ou équestre

ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des atouts patrimoniaux et paysagers majeurs pour le tourisme et les loisirs de découverte itinérante</li> <li>▪ Le bassin versant est situé sur des routes touristiques situées entre des territoires très prisés (bassin région centre vers le littoral aquitain)</li> <li>▪ Une vallée facile d'accès</li> <li>▪ Des acteurs associatifs intégrés dans une démarche interdépartementale, à l'écoute des clientèles et en relation avec les maîtres d'ouvrage</li> <li>▪ Une intermodalité train / randonnée potentielle</li> <li>▪ Une zone littorale bien reliée au fleuve</li> <li>▪ Des continuités intéressantes</li> <li>▪ De nombreuses traversées du fleuve possibles pour les randonneurs</li> <li>▪ Des initiatives locales dynamisant le couple itinéraire / prestataires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un foncier le long du fleuve non maîtrisé par les maîtres d'ouvrage potentiels</li> <li>▪ Une absence de continuité des projets d'itinéraires des départements de Charente et Charente-maritime</li> <li>▪ Des pôles générateurs de tourisme à moins de 5 Km du fleuve répartis principalement en aval d'Angoulême</li> <li>▪ Une faible connaissance de la fréquentation du val de Charente et l'offre de services liés à la randonnée de la part des acteurs</li> <li>▪ Une faible hiérarchisation des itinéraires de randonnée en réseau</li> <li>▪ Une quasi absence d'itinéraires cyclable à destination des familles</li> <li>▪ Une étude de faisabilité de voie verte mal comprise par les acteurs locaux et occasionnant des peurs non fondées</li> <li>▪ Des zones inondables sur de longue période</li> <li>▪ Des berges fragiles et des secteurs naturels à préserver de toute fréquentation</li> <li>▪ Une offre de services liés à la randonnée peu identifiable de l'extérieur (web...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des schémas d'organisation cohérents entre les échelles nationale, régionale et départementale</li> <li>▪ Des aménagements de randonnée mixtes existants sur les agglomérations</li> <li>▪ Des itinéraires structurants réalisés et en projet longeant le fleuve et ses affluents</li> <li>▪ Un marché du tourisme et des loisirs de découverte en pleine expansion (2005) et tourné vers le tourisme vert</li> <li>▪ Des acteurs locaux en attente de concertation sur le devenir touristique du fleuve</li> <li>▪ Un schéma de valorisation touristique du fleuve en Charente maritime</li> <li>▪ Une politique de restauration des berges</li> <li>▪ Une politique TER de redéploiement de la desserte sur les haltes et gares actuellement délaissées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une absence de dynamique régionale</li> <li>▪ Une focalisation du développement des activités de loisirs sur le fleuve au détriment d'activités préexistantes</li> <li>▪ Une absence de coordination interdépartementale sur les itinéraires de loisirs et de tourisme</li> <li>▪ Une connaissance partielle de la demande touristique (randonnée / vélo roulant) qui laisse de côté des clientèles en attente d'infrastructures et de services</li> <li>▪ Une concurrence de territoires proches déjà positionnés et structurés en réseau d'itinéraires</li> <li>▪ Des conflits d'usage latents qui seront exacerbés par une hausse de la fréquentation</li> <li>▪ Un abandon de la concertation amont au profit de réalisations à court terme</li> </ul>

 **Plaisance fluviale et activités nautiques**

ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>Bonne adéquation image du produit plaisance fluviale / fleuve et paysages Charente</li> <li>Potentiel de développement sur la randonnées et les loisirs nautiques : répartition des activités et sites sur les territoires</li> <li>Pôles fluvio touristiques : Saintes, Cognac, Angoulême (en émergence)</li> <li>Pôle Lacs de Haute Charente Mas Chaband et Lavaud</li> <li>Complémentarité potentielle des activités de plaisance sur l'estuaire et le fleuve Charente</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un territoire non perçu comme destination de tourisme fluvial (concurrence autres bassins)</li> <li>Des handicaps structurels pour la plaisance fluviale : linéaire navigable fermé, loin des marchés étrangers émetteurs, problèmes récurrents sur les niveaux d'étiage, navigabilité du fleuve restreinte... : peu de perspective de développement du marché, peu de rentabilité directe ou induite des investissements</li> <li>Loisirs nautiques : des potentiels insuffisamment exploités : accueil, locaux, équipements et matériels, prestations annexes, services commerciaux et infrastructures de séjours... insuffisants ou inadaptées</li> <li>Diversité de clubs mais souvent peu ouverts aux clientèles touristiques</li> <li>Faible densité de sites et équipements pour des pratiques sous toutes leurs formes et pour tous les usages... sur rivières ou sur plans d'eau : une gamme courte</li> <li>Manque de synergie tourisme fluvial / activités nautiques / activités de découverte des territoires à partir des voies d'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le développement de l'attrait pour les activités sportives ou récréatives de pleine nature</li> <li>La demande croissante de multi activités et de pratiques nautiques variés</li> <li>L'émergence de clientèles diverses aux comportements et attentes spécifiques</li> <li>Pour ces marchés "de niches", le développement des nouvelles technologie permettant une commercialisation directe et rapide</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Location de bateaux : baisse tendancielle de la flotte active</li> <li>Concurrence des destinations renommées et possédant plus d'atouts / passionnés de sports nautiques et de tourisme fluvial</li> <li>Risque de développement non maîtrisé / détérioration des sites</li> <li>Incohérence accentuée entre les pratiques : cohabitation, conflits d'usage...</li> <li>Réglementations superposées et contraignantes</li> <li>Attention croissante des consommateurs et prescripteurs / qualité des eaux, sécurisation des pratiques</li> <li>Attentes de plus en plus qualitatives : accueil, encadrement des pratiques, qualité des équipements...</li> <li>Des conflits d'usages, freins pour un développement des activités La vallée</li> </ul>

## 2.2 Synthèse : Approche développement durable

### 2.1.1 Contexte général

Economie	Environnement	Sociologie	Equité	Gouvernance	Réseaux et partenariats	Compétitivité et attractivité
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le contexte économique général du bassin est bon, grâce à un système productif diversifié, positionné à la fois sur des secteurs de pointe et des activités traditionnelles, à travers quelques pôles d'excellence et une bonne complémentarité des bassins de vie.</li> <li>De ce fait, contrairement à d'autres territoires, le tourisme ne représente pas, globalement, un levier de diversification prioritaire (les démarches territoriales en attestent). L'eau, en revanche est un des principaux facteurs fragilisant l'évolution économique du bassin (Cf. environnement).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accentuation de la pression sur les milieux dans un contexte de sensibilisation accrue des populations à l'environnement.</li> <li>Le caractère structurel des conflits d'usage et de partage de la ressource en eau est spécifique à ce bassin.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impact des évolutions démographiques : nouveaux arrivants dans une logique nouvelle d'appropriation des espaces, recherche d'un ancrage identitaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>A l'échelle du bassin versant, l'enjeu est d'assurer le développement harmonieux et complémentaire de l'amont et de l'aval. La sensibilité à ce sujet est assez marquée, si l'on en juge par certaines prises de position lors de la réunion de sensibilisation ou lors des ateliers. Une politique exclusivement ciblée sur le Val de Charente pourrait ainsi encourager la Haute Charente à se tourner encore plus vers les régions limitrophes (Limousin – Dordogne).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le bassin versant n'est pas, aujourd'hui, une échelle de gouvernance reconnue, en dehors des aspects strictement liés à l'eau.</li> <li>Dans la mesure où ces aspects ont un impact marqué sur l'ostréiculture, l'agriculture, l'environnement, et la plupart des activités touristiques, des pratiques de gouvernance adaptées à certaines spécificités du bassin pourraient être envisagées.</li> <li>La réflexion porte plus sur des périmètres de concertation collective que sur la création de nouvelles structures.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les réseaux et partenariats, autant que nous ayons pu en juger, se sont construits dans ce bassin plutôt de ville à ville, du fait d'un maillage urbain équilibré, en « collier de perles » rattaché au fleuve.</li> <li>Dichotomie assez nette entre Haute Charente et val de Charente, directement corrélée à cette situation, semble-t-il.</li> <li>Il est à noter, à titre d'exemple, que les partenariats en amont du fleuve se nouent plus facilement avec les territoires des régions voisines.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bonne compétitivité liée au maillage urbain équilibré et à la perspective de renforcement des connexions aux mégapôles.</li> <li>Attractivité attachée à la qualité du cadre de vie, elle même liée en grande partie au fleuve et à ses affluents.</li> </ul>

### 2.1.2 Organisation des acteurs

Economie	Environnement	Sociologie	Equité	Gouvernance	Réseaux et partenariats	Compétitivité et attractivité
	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'environnement est le principal thème fédérateur des démarches territoriales (volets tourisme).</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>Forte demande de concertation à une échelle supra territoriale</li> <li>Besoin exprimé de tête de réseau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonctionnement en réseau « de fait » insuffisamment développé : tendance à la dispersion des moyens, effets leviers peu valorisés</li> </ul>	

### 2.1.3 Ressource en eau et Environnement

Economie	Environnement	Sociologie	Equité	Gouvernance	Réseaux et partenariats	Compétitivité et attractivité
<ul style="list-style-type: none"> <li>Impact de la faiblesse chronique des débits d'étiage : déficit concurrentiel (dégradation de l'image, réduction des possibilités de tourisme et de loisirs liées à l'eau)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Milieux environnementaux en situation de « stress » aigu : principal facteur limitant des projets d'aménagement et de développement à venir, également un des thèmes majeurs de valorisation du fleuve</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans le bassin Charente, les questions d'eau et d'environnement, figurant déjà parmi les préoccupations montantes des français, sont appelées à être au cœur des débats locaux. : les clientèles du tourisme manifestent une sensibilité très vive aux questions environnementales, dans un contexte d'information et de réactivité immédiate aux événements climatiques et environnementaux (Cf. Erika, canicule</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ressource en eau disputée sous l'angle de l'accès aux berges (coexistence des usages et coexistence des usagers) et de l'affectation de la ressource (agriculture, tourisme...).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sans surprise, la gouvernance de l'eau est l'enjeu majeur du bassin versant.</li> <li>Ce thème est au centre des démarches d'élaboration de SAGE et d'application de la DCE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une logique de réseaux existe, notamment à travers les pôles nature en Charente Maritime, par exemple. Elle demande à être étendue.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En matière touristique, la répétition des épisodes de sécheresse peut se traduire à la fois par une perte de compétitivité de la destination « vallée de la Charente » (dans un contexte de développement de la concurrence autour du tourisme de vallée) et par une perte d'attractivité relative à l'image.</li> </ul>



### 2.1.4 Plaisance fluviale et activités nautiques

Economie	Environnement	Sociologie	Equité	Gouvernance	Réseaux et partenariats	Compétitivité et attractivité
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le tourisme d'eau joue un rôle de produit d'appel. A quelques exceptions près (lacs de Haute Charente par exemple), son poids économique est en effet secondaire par rapport à l'économie du tourisme. En revanche le tourisme en bords à voie d'eau est la clé de voûte des activités touristiques sur l'ensemble du bassin versant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En dépit d'un impact réel limité sur l'environnement, les activités sur l'eau impliquent une exigence de qualité totale.</li> <li>Les enjeux relèvent avant tout de l'image véhiculée auprès des clientèles qui n'acceptent plus d'être mises en situation de polluer (ex. : absence de cuves étanches sur les bateaux).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Attention grandissante portée aux questions de santé publique et de sécurité sanitaire : enjeu de la qualité des eaux et de la sécurisation sanitaire des eaux de baignade</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'équité en matière de tourisme d'eau s'exprime à travers les aménagements : compte tenu du faible nombre relatifs de plaisanciers, tout investissement spécifique, dédié à cette seule catégorie de clientèle, est perçu comme inéquitable.</li> <li>L'enjeu en la matière est double : accès à la rivière (ou aux berges depuis la rivière), mise à disposition de services sur les berges (poubelles, signalétique, parking...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le thème de la gouvernance de l'eau est en prise directe avec toutes les filières concernées par la plaisance, la randonnée et les loisirs nautiques, la baignade...</li> <li>L'enjeu crucial est en effet de déterminer quelle part des ressources doit être affectée à la préservation de l'activité touristique et dans quelles zones en priorité. Cette question est extrêmement sensible sur le bassin de la Charente</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Le tourisme d'eau est un levier d'attractivité pour l'ensemble du bassin versant, dans la mesure où il illustre une spécificité du cadre de vie (pêche, randonnée, nautique, plaisance, baignade), avantage concurrentiel par rapport à d'autres territoires.</li> <li>Mais il est également un facteur de compétitivité pour certains territoires, en tant qu'élément fort de diversification (lacs de Haute Charente).</li> </ul>

### 2.1.5 Mise en valeur d'itinéraires tourisme et loisirs

Economie	Environnement	Sociologie	Equité	Gouvernance	Réseaux et partenariats	Compétitivité et attractivité
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'aménagement d'itinéraires relève plus de l'amélioration de l'attractivité du bassin que de la création d'une nouvelle filière.</li> <li>L'impact économique direct des itinéraires découlera de la capacité des acteurs à orienter les flux vers des sites générateurs de services (location de bateaux, restauration, guidage...).</li> <li>Cet impact direct dépend également de la force d'appel du « produit itinéraires », directement lié à sa continuité tout au long du fleuve et à la qualité des paysages et des sites qu'il permet de découvrir.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La question de l'accessibilité aux berges et de l'organisation de flux le long du fleuve revêt une importance variable selon les espaces concernés.</li> <li>Des modalités d'aménagement différenciées sont à imaginer en fonction des zonages.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'ouverture d'itinéraires impacte fortement sur la cohabitation des usagers du fleuve aux premiers rangs desquels les randonneurs et les pêcheurs.</li> <li>Chacun des groupes revendique des aménagements adaptés : sentiers continus et cohérents pour les randonneurs, espaces tranquillisés et facilités d'accès et de parking pour les pêcheurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La notion d'équité de traitement des usagers des itinéraires est très importante. Les attentes et les craintes sont en effet vives de la part de chacun des groupes d'acteurs concernés.</li> <li>Il est attendu des collectivités territoriales un partage de l'espace et une organisation des usages équitables. Cette équité devra notamment s'exprimer à travers un niveau d'équipement constant tout au long de l'itinéraire principal (le long du fleuve).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'expérience du Plan Loire ou, au sein même du territoire, les actions menées sur les lacs de Haute Charente, montrent la nécessité impérieuse d'une approche concertée et multipartenariale.</li> <li>La combinaison d'enjeux environnementaux assez forts, d'une domanialité complexe et de groupes d'acteurs organisés laisse peu de place à une logique coercitive et unilatérale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le fonctionnement des partenariats est insuffisant en matière d'aménagements d'itinéraires. Il en résulte un risque de discontinuité et de juxtaposition des linéaires, préjudiciable au caractère structurant des aménagements projetés ou déjà réalisés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cf. Economie.</li> </ul>